

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

5 - RÉFÉRENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Définir et piloter des solutions informatiques adaptées à une organisation			
<p>A1 - Élaboration de la stratégie du système d'information en fonction des besoins et de la stratégie de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • T1 Analyse des processus métier et audit du système d'information de l'organisation • T2 Présentation et diffusion des préconisations 	<p>C1 Déterminer les besoins spécifiques en matière de logiciels, d'applications, d'organisation et de technologies de l'information pour concevoir la stratégie du système d'information en analysant le fonctionnement et la stratégie de l'entreprise</p> <p>C2 Réaliser un audit des performances, de la sécurité et de la fiabilité du système existant en analysant les architectures logicielles et matérielles pour identifier les choix stratégiques d'évolution du système d'information</p> <p>C3 Définir et proposer des orientations stratégiques d'évolution du système d'information par la réalisation d'une maquette simple des solutions innovantes proposées (logiciels, PGI, applications, architecture Big data, infrastructures virtualisées,</p>	<p>Évaluation 1 : Rapport d'activité et missions professionnelles</p> <p>Missions réalisées dans le cadre d'une organisation, en stage ou en alternance, pour une durée minimale de six mois, concrétisées par la rédaction et la soutenance orale de rapports d'activités. Le rapport doit présenter une analyse argumentée et critique des solutions informatiques déployées par l'organisation. Il doit rendre compte de l'évolution des besoins en informatique de l'entreprise selon son secteur d'activité et proposer des préconisations relatives à la stratégie du système d'information accompagnées d'une planification prévisionnelle.</p>	<p>CE1.1 Le cadre du projet et les spécificités du métier sont analysés CE1.2 Les besoins informatiques en fonction de l'activité sont collectés, audités et reformulés dans un dossier d'expression des besoins</p> <p>CE2 Le diagnostic de l'état du système d'information est posé, ses niveaux de performances sont évalués, ses données sont mesurées</p> <p>CE3.1 Les préconisations stratégiques sont formulées avec en interface le détail des solutions proposées dans un dossier d'étude d'opportunité</p>

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3 - Veille technologique et stratégique	<p>d'anticiper les risques liés aux contraintes légales ainsi qu'aux enjeux internationaux, sociétaux et éthiques en préconisant des procédures fiables de sécurisation des données et de traitement de l'information (RGPD)</p> <p>C7 Définir la politique de sécurité du réseau ou du système d'information pour garantir la sécurité des données de l'organisation et le bon fonctionnement du système en mettant en place un protocole de gestion des risques liés à la cybersécurité, un système de surveillance du réseau et une procédure de gestion des incidents</p> <p>C8 Élaborer un dispositif de veille technologique et stratégique pour concourir aux décisions en matière de stratégie d'entreprise en anticipant les innovations technologiques (intelligence artificielle, 5G, réalité augmentée, robotique...), en intégrant les enjeux environnementaux (Green IT, optimisation des ressources énergétiques...) et en surveillant les évolutions des techniques de cyberattaque</p>	<p><u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail individuel</p> <p>Évaluation 3 : Évaluations techniques</p> <p>Évaluation de la maîtrise des règles, techniques, normes et standards opérationnels : programmation, configuration et administration de serveurs virtuel ou physique, cybersécurité, RGPD, transformation numérique, etc.</p> <p><u>Production écrite</u> : Travail individuel</p>	<p>regard du RGPD sont identifiés et anticipés</p> <p>CE7.1 Les risques en matière de cybersécurité sont cartographiés et intègrent le volume, la nature et l'usage des données CE7.2 Les recommandations en matière de sécurité informatique sont formulées, adaptées au fonctionnement de l'organisation</p> <p>CE8.1 Le besoin en veille sectorielle et technologique est formalisé CE8.2 Les acteurs influents de l'écosystème sont appréhendés CE8.3 Les sources d'information sont identifiées et la fiabilité des informations est contrôlée</p>

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 : Manager la mise en œuvre et le suivi du projet informatique			
<p>A1 - Pilotage opérationnel du projet informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> T1 Mise en œuvre opérationnelle du projet 	<p>C9 Planifier l'ensemble des étapes de réalisation du système d'information pour organiser le projet en tâches et livrables en répartissant les activités en fonction des ressources humaines, techniques et financières à mobiliser</p> <p>C10 Définir la méthode de gestion de projet (classique, agile, Scrum, Lean, ITIL, etc.) adaptée au contexte et à l'entreprise en intégrant un référentiel de bonnes pratiques pour mettre en place des règles et des normes de fonctionnement</p> <p>C11 Élaborer le cahier des charges des spécificités techniques pour développer une vision partagée du nouveau système d'information avec l'équipe de réalisation des solutions informatiques en respectant le cahier des charges du maître d'ouvrage</p>	<p>Évaluation 2 : Cas pratique</p> <p>À partir d'un cas d'entreprise présentant une problématique informatique, le candidat doit rédiger un cahier des charges présentant le besoin en matière de nouvelles solutions informatiques ou d'évolution du système d'information, les contraintes en matière de budget et de délai, les spécifications fonctionnelles et techniques, la planification générale du projet et la méthode de gestion choisie, les ressources humaines et techniques à mobiliser. Le cahier des charges doit être mis en forme et présenté à l'oral.</p> <p><u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail individuel</p> <p>Évaluation 3 : Évaluations techniques</p> <p>Évaluation de la maîtrise des règles, techniques, normes et standards opérationnels : programmation, configuration et administration de serveurs virtuel</p>	<p>CE9.1 La planification des étapes de réalisation du projet est cohérente et réaliste, elle respecte les contraintes de délai et de budget</p> <p>CE9.2 La répartition et l'affectation des ressources humaines et techniques sont adaptées et équitables</p> <p>CE10.1 La méthode de gestion de projet informatique choisie est adaptée et les outils associés sont maîtrisés</p> <p>CE10.2 La cohérence de l'ensemble du projet est garantie par des normes et des règles de fonctionnement partagées</p> <p>CE11.1 La rédaction du cahier des charges des spécificités techniques répond aux exigences formelles, sa présentation orale est claire et convaincante</p> <p>CE11.2 Les besoins fonctionnels sont bien traduits en besoins techniques dans des dossiers techniques (dossier d'architecture, dossier de description des</p>

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2 - Suivi et ajustement du projet informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • T1 Création et mise en place des outils de suivi • T2 Ajustement et optimisation des ressources <p>A3 —Management d'équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • T1 Mobilisation et encadrement des équipes 	<p>C12 Élaborer les indicateurs de performance et les tableaux de suivi pour suivre et adapter la réalisation du nouveau système d'information en optimisant les méthodes et les processus en fonction des imprévus</p> <p>C13 Optimiser les ressources mobilisées pour veiller au respect du budget et des délais en assurant un reporting régulier de l'état d'avancement du projet à la maîtrise d'ouvrage</p> <p>C14 Manager les équipes techniques internes et externes pour mener à bien les phases de développement, de recette et d'implémentation en s'assurant du respect du budget et des délais définis dans le cahier des charges</p>	<p>ou physique, cybersécurité, RGPD, transformation numérique, etc.</p> <p><u>Production écrite</u> : Travail individuel</p> <p>Évaluation 4 : Mise en situation professionnelle</p> <p>Dans le cadre de projets informatiques (développement logiciel, déploiement d'infrastructure sécurisée et automatisée en cloud, audit de système d'information, audit de sécurité et test d'intrusion sur machine virtuelle, collecte et analyse de données Big data, etc.) menés en groupe et/ou individuellement, impliquant des réunions de suivis en équipe, avec le client et les utilisateurs fictifs, le candidat doit rédiger les réponses aux besoins exprimés par des cahiers des charges et des appels d'offres et les présenter oralement, ainsi que les documents de suivis.</p> <p><u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail en groupe et/ou individuel</p>	<p>données, dossier d'étude détaillée, dossier d'étude technique, etc.)</p> <p>CE12.1 Les outils de suivi mis en place permettent d'analyser les dysfonctionnements et les points d'optimisation</p> <p>CE12.2 Les écarts entre les besoins fonctionnels et les solutions techniques sont repérés et des préconisations de correction sont formulées</p> <p>CE13.1 Les actions de reporting auprès des prestataires et des clients rendent compte de l'état d'avancement du projet</p> <p>CE13.2 Des préconisations d'optimisation et de réaffectation des ressources sont formulées</p> <p>CE14.1 Les techniques d'animation et de conduite de réunion sont mobilisées et maîtrisées pour permettre un travail collaboratif</p> <p>C14.2 L'organisation des équipes est cohérente et permet de respecter le budget et les délais fixés</p>

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C15 Identifier les besoins en formation technique des équipes pour répondre aux évolutions technologiques repérées dans le cadre de la veille stratégique en participant à l'élaboration du plan de formation de l'organisation avec le service de gestion des ressources humaines		CE15 Les besoins en matière d'actualisation des compétences techniques sont identifiés et traduits en besoins de formation

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 : Piloter le développement, la mise en production et la maintenance de solutions informatiques			
<p>A1 - Pilotage du développement et de la livraison</p> <ul style="list-style-type: none"> T1 Pilotage du développement et validation des solutions informatiques 	<p>C16 Piloter la réalisation des projets informatiques (architecture sécurisée et automatisée en cloud, infrastructure sécurisée haute disponibilité, développement logiciel, architecture Big data) pour répondre aux besoins inscrits au cahier des charges en animant et coordonnant les équipes techniques</p> <p>C17 Diriger les étapes de validation des solutions conçues pour valider la phase de préproduction et contrôler la conformité du projet avec les attentes initiales en mettant en place les recettes et les tests</p> <p>C18 Auditer la sécurité de la solution informatique au moyen de techniques de hacking (intrusion et attaque) ou d'outils de diagnostic (forensic) pour prévenir et contrer les fraudes et les cyberattaques en implémentant des</p>	<p>Évaluation 2 : Cas pratique</p> <p>À partir d'un cas d'entreprise présentant une problématique informatique, le candidat doit rédiger un cahier des charges présentant le besoin en matière de nouvelles solutions informatiques ou d'évolution du système d'information, les contraintes en matière de budget et de délai, les spécifications fonctionnelles et techniques, la planification générale du projet et la méthode de gestion choisie, les ressources humaines et techniques à mobiliser. Le cahier des charges doit être mis en forme et présenté à l'oral.</p> <p><u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail individuel</p> <p>Évaluation 3 : Évaluations techniques</p> <p>Évaluation de la maîtrise des règles, techniques, normes et standards opérationnels : programmation, configuration et</p>	<p>CE16 Le choix et la mise en œuvre des méthodes mobilisées de développement (principaux langages, normes et standards opérationnels y compris en matière d'applications intelligentes) et d'administration réseau (outils de conception, de configuration et de sécurisation y compris de haute disponibilité) répondent aux besoins techniques et fonctionnels</p> <p>CE17.1 Les documents livrables (protocole de recette, cahier de recette, consignes d'exploitation, cahier des contraintes techniques) sont rédigés et exhaustifs</p> <p>CE17.2 Les tests fonctionnels valident la qualité de la solution informatique et l'évaluation du gain de performance est mesurable</p> <p>CE18.1 La méthodologie propre aux missions d'audit de sécurité est maîtrisée</p>

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> T2 Mise en production 	<p>techniques cryptographiques et/ou en développant des modules de sécurité spécifiques</p> <p>C19 Piloter la mise en production du projet pour installer et implanter les solutions informatiques dans l'organisation en suivant la méthode et le plan de déploiement définis en préproduction</p>	<p>administration de serveurs virtuel ou physique, cybersécurité, RGPD, transformation numérique, etc.</p> <p><u>Production écrite</u> : Travail individuel</p> <p>Évaluation 4 : Mise en situation professionnelle</p>	<p>CE18.2 Les actions de prévention mises en œuvre sont efficaces et proportionnées aux menaces</p> <p>CE18.3 Les différents types de risques liés au projet sont contrôlés et anticipés</p> <p>CE19 Le dossier d'installation et de déploiement est respecté</p>
<p>A2 - Mise en œuvre de la maintenance du système d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> T3 Mesure de la performance et accompagnement des utilisateurs 	<p>C20 Accompagner les utilisateurs pour optimiser l'exploitation des outils de ces nouvelles solutions informatiques en veillant à la réalisation et à l'acheminement des procédures d'installation, de manuels d'utilisation et de supports de formation</p> <p>C21 Élaborer des outils de mesure de la performance des solutions informatiques et de leur maintenance afin de mettre en place des actions correctives en configurant des outils de gestion des tickets incidents</p>	<p>Dans le cadre de projets informatiques (développement logiciel, déploiement d'infrastructure sécurisée et automatisée en cloud, audit de système d'information, audit de sécurité et test d'intrusion sur machine virtuelle, collecte et analyse de données Big data, etc.) menés en groupe et/ou individuellement, impliquant des réunions de suivis en équipe, avec le client et les utilisateurs fictifs, le candidat doit rédiger les réponses aux besoins exprimés par des cahiers des charges et des appels d'offres et les présenter oralement, ainsi que les documents de suivis.</p>	<p>CE20.1 Un livret de consignes (manuels et supports de formation) et de modes opératoires (sauvegardes, restauration, redémarrage, reprise après panne, etc.) est validé et adapté aux compétences des utilisateurs</p> <p>CE20.2 Les éléments concernant les retours basés sur l'expérience utilisateur (UX) sont contrôlés et qualifiés</p> <p>CE21.1 Un tableau de bord et un journal de bord sont mis en place</p> <p>CE21.2 Les incidents de production sont isolés et des actions correctives sont proposées</p>

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DEMANDE

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<u>Production écrite et présentation à l'oral</u> : Travail en groupe et/ou individuel	CE21.3 La solution de maintenance corrective et évolutive est proposée et mise en œuvre